

Communiqué de presse
Mardi 26 juillet 2022

4^{ème} édition des Trophées Grues à Tour : Découvrez les membres du jury !



La quatrième édition des Trophées Grues à Tour est officiellement lancée depuis mi-février. Ce concours, important pour la profession, valorise les savoir-faire et compétences du secteur des grues à tour. Il récompense ainsi les meilleurs professionnels du métier et valorise les initiatives les plus innovantes. La cérémonie de remise des prix aura lieu début décembre, après délibération d'un jury d'experts composé de professionnels du secteur et de membres d'institutions reconnues. Qui sont-ils ?

Les meilleurs professionnels du secteur réunis pour évaluer les candidatures de cette 4^{ème} édition

Pour départager les meilleurs professionnels du secteur des grues à tour, les Trophées Grues à Tour ont, cette année encore, fait appel à un jury de composé d'experts du secteur et de membres d'institutions reconnues, en lien avec le métier.

- Julien BEIDELER / UMGO-FFB
- Jean-Michel BORDES / FNTF
- Frank CÉROU / LIEBHERR
- Richard CLEVELAND / EVOLIS
- Francis JARDET / CPMDG
- Gilles MARGOT / OPPBTP
- Xavier RABOURDIN / MANITOWOC
- Hervé REBOLLO / DLR
- Frédérique TARAQUOIS / JDL GROUPE



Bernard DUPONCHEL, figure emblématique du secteur des grues à tour, reprendra son rôle de président du jury des Trophées Grues à Tour !

Leur mission sera de sélectionner les gagnants de chacune des quatre catégories du concours :

- **Le chantier de l'année**
- **Le montage GME de l'année**
- **Le montage GMA de l'année**
- **L'innovation technique de l'année**

Comment participer ?

Les dossiers de candidature sont téléchargeables sur le site www.trophees-gruesatour.fr et doivent être renvoyés au plus tard **le 12 août 2022** à l'adresse suivante : candidature@trophees-gruesatour.fr. Un service de hotline (06.68.25.17.07) est mis à disposition des candidats qui souhaitent être épaulés dans la constitution de leur dossier.

Les membres du jury, qui se réuniront début novembre, rendront leur verdict et décerneront les prix **le 5 décembre 2022** à l'occasion d'un dîner DLR au Musée des Arts Forains.

A propos de DLR :

La Fédération, qui compte plus de 1 000 adhérents et représente 70 % du marché, a pour vocation de représenter, de promouvoir et de défendre les intérêts des entreprises des secteurs de la distribution, de la location et de la maintenance des matériels de construction et de manutention et syndicats affiliés ACIM, FNAR, UFL, et ainsi contribuer à améliorer la compétitivité des entreprises tout en permettant aux acteurs de se connaître et de se rencontrer.

Plus d'informations : <https://www.dlr.fr/>

A propos de la CPMDG :

Début 2022, la CPMDG a rejoint la fédération DLR. Ensemble, monteurs, loueurs et distributeurs de grues à tour œuvrent désormais au sein d'une commission spécifique : la CPMDG (Commission Professionnelle des Métiers et des matériels de la Grue à tour).

Présidée par Albert Galoy, accompagné de Francis Jarret (vice-président), cette commission poursuit les mêmes objectifs :

- promouvoir et faire reconnaître la profession de monteurs et de dépanneurs de grues à tour
- contribuer aux évolutions techniques et réglementaires des matériels
- encadrer les relations avec clients et fournisseurs
- développer un réseau professionnel entre adhérents afin d'essaimer les bonnes pratiques

Plus d'informations : <https://www.dlr.fr/>

